Publié le 11 novembre 2026.
Dernière modification : 12 novembre 2026.
www.entreprises-coloniales.fr

JARDIN D'ESSAI
OU
JARDIN BOTANIQUE ET D'ACCLIMATATION,
Hanoï

Travail en cours

1889 (3 septembre) : arrêté créant un jardin botanique et d'acclimatation à Hanoï.

NOMINATION
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 janvier 1891, p. 2, col. 1)

Le sieur Schneider soldat de 1re classe au 2e régiment étranger, en congé renouvelable, est nommé jardinier au jardin botanique de Hanoï.

———————————

1891 (5 juin) : arrêté fixant le mode de cession des plantes, graines et arbustes du Jardin d'essai de Hanoi (*Bulletin officiel*, 1891, p. 517).

———————————

NOMINATIONS, etc
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1891, p. 1, col. 5)

La solde du sieur Schneider, jardinier au jardin botanique et d'acclimatation de Hanoï, est portée de 600 à 700 piastres.

———————————

Nouvelles & renseignements
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1891, p. 2, col. 2)

Depuis un mois, le Jardin botanique a subi du nombreuses transformations. Petit à petit et sans bruit, M. Martin arrivera, avant un an, à nous tracer un jardin qui pourra rivaliser avec celui de Saïgon.

Les grandes avenues sont tracées et l'on peut y circuler en voiture ; la superbe allée des grands manguiers est maintenant praticable.

Tous les terrains nécessaires aux agrandissements ont été acquis, sauf quelques parcelles revendiquées par un Chinois et un Européen qui réclament quelque chose comme cent fois ce qu'ils ont payé et qui espèrent bien qu'en tenant bon, on en passera par leurs exigences.

Pourquoi ne nomme-t-on pas une commission d'expropriation pour en finir ? Il ne faut pas qu'un travail si bien commencé soit entravé d'une façon quelconque.

———————————

NOMINATIONS, etc
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juin 1892, p. 1, col. 4)

La solde annuelle de M. Martin, directeur du jardin botanique et d'acclimatation de Hanoï, est fixée à 10.000 francs, savoir : solde d'Europe, 5.000 francs ; supplément colonial, 5.000 francs.

———————————

NOUVELLES & RENSEIGNEMENTS
Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1893, p. 2, col. 3)

Les annexes du jardin botanique sont sur le point d'être terminées. Ces constructions se composent de deux grands corps de bâtiments en briques élevés sur l'emplacement des anciennes paillotes.

Ces annexes, fort bien distribuées, comprendront un bureau, une bibliothèque et salle de collections, une graineterie, une habitation pour le jardinier-chef, un vaste hangar pour le matériel agricole et une écurie.

Voilà de l'argent bien placé.

———————————

LUC-NAM
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1893)

On nous écrit :

« Grâce à la largeur de vue de M. le commandant du 1er territoire militaire, l'exploitation agricole, dirigée par M. Thomé, sur sa concession de 4.000 hectares à la **Croix-Cuvelier**, est en excellente voie de réussite.

……

Le jardin botanique d'Hanoï, dans le but de hâter la production, doit lui fournir gratuitement, ainsi qu'aux indigènes, tous les plants et graines dont ils auront besoin.

……

———————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 juillet 1893, p. 2, col. 2)

Parmi les voyageurs de marque arrivés depuis peu à Hanoï, il convient de mentionner Arton, descendu dans l'immeuble préparé à son intention par les soins de l'administration.

Arton a déjà reçu la visite de hauts fonctionnaires et nous avons eu l'honneur de l'interwiever dimanche dernier au jardin botanique.

Ën nous voyant mettre la main à la poche, Arton a immédiatement souri et est venu à notre rencontre.

Hâtons-nous de dire que le personnage qui a reçu ce nom n'a qu'une parenté très problématique avec l'ami de feu le baron de Reinach, l'introuvable possesseur du fameux carnet aux 104 souches ; c'est un singe d'assez grande taille qui paraît avoir reçu une certaine éducation ; comme signes particuliers, il porte sur la tête une

chevelure très noire relevée en toupet à la mode du règne de Louis Philippe ; sa face est encadrée d'un collier de barbe d'un joli gris ; ses mains se font remarquer par la petitesse des pouces, les ongles sont plats ; mais ce qui est surtout remarquable, c'est que la partie inférieure de son corps, jusqu'aux cuisses, est d un blanc cendré ; de sorte qu'à une certaine distance, l'animal semble être vêtu d'un caleçon.

Le singe appartient à la famille des semnopithèques aux mains noires, ainsi décrite par Geoffroy Saint-Hilaire :

» *Semnopithecus nigrimanus*. — Partie supérieure du corps, face externe des bras et des avant-bras, jambes d'un cendré légèrement brunâtre ; parties inférieures du corps, et la plus grande partie de la face externe des cuisses, blanches ; de longs poils sur la tête disposés en une crête ou huppe médiane comprimée ; les quatre mains et presque toute la queue noires. »

Puisque nous sommes au Jardin botanique, constatons que, tous les jours, de nouveaux embellissements sont faits, grâce aux zèle infatigable de M. Martin, son sympathique directeur.

Parmi ces derniers, nous citerons le parc aux biches qui vient d'être créé entre la grande avenue des manguiers et les terrains Khoai-ky. Toute cette partie, qui était à l'état de brousse, a été transformée en jardin anglais, sillonnée de chemins et mise en communication avec la route du côté de la Citadelle ; au milieu se trouve le parc proprement dit, entouré d'un grillage en fil de laiton et dans lequel s'ébattent déjà un certain nombre de cerfs et de biches.

Une cage monumentale pour les fauves est en construction au pied du mamelon de la Vieille Montagne et pourra recevoir bientôt le jeune tigre et le beau léopard, si à l'étroit dans leurs logements provisoires et qui sont l'objet de la curiosité incessante des indigènes.

Avec un budget moins restreint, notre jardin botanique, grâce à sa magnifique situation, n'aurait plus rien à envier à celui de Saïgon, au bout de quelques années, comme promenade ; nous ne parlons pas, bien entendu, du côté utile et pratique, car tout le monde connaît la quantité de plants et de graines de toutes sortes qui sont livrés journellement aux personnes qui en font les demandes, ainsi que des essais d'acclimatation de plantes et d'animaux qui peuvent devenir une source de richesse pour la colonie.

———————

CHRONIQUE LOCALE

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 août 1893, p. 2, col. 1-2)

On cherche, paraît-il, une essence d'arbres pouvant être avantageusement utilisée pour orner les rues de Tourane tout en résistant aux forts coups de vent…

Parmi les arbres qui viennent bien dans les terrains sablonneux et dont on trouverait facilement des plants à proximité, nous citerons … surtout le *bischoffia*, de la famille des euphorbiacées, dont plusieurs beaux spécimens existent au jardin botanique d'Hanoï.

……

———————

CHAMBRE DE COMMERCE

48e séance du 31 octobre 1893

Présidence de M. Daurelle, président.

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1893, p. 2, col. 5)

……

11° Lettre de M. Dufourcq, horticulteur à Hanoï, se se plaignant :

A. Que le jardin botanique lui fait une concurrence ruineuse en vendant des plants à un prix inférieur à celui auquel il peut lui-même en fournir ;

B. Qu'un agent de l'Administration nuit à son commerce en mettant des légumes en vente.

Sur le premier point, M. Dufourcq semble perdre de vue que l'Administration s'est imposé ce sacrifice en vue d'acclimater certaines espèces utiles ou riches et d'engager la population, tant européenne qu'indigène, à tenter l'établissement d'exploitations agricoles qui seront un jour une partie de la fortune du pays.

Quand au second point, l'Administration supérieure ne semble pas disposée à sévir, puisqu'elle conserve un agent qui a cru pouvoir soumissionner dans une adjudication récente.

Dans le cas cité par M. Dufourcq, il s'agit d'un agent journalier, mais patenté, et par suite, en règle avec la loi.

Dans le cas de l'agent commissionné, soumissionnant pour des fournitures, il n'était même pas pourvu de patente.

Dans la séance de la Chambre du 22 février 1893, M. Tirard, ministre des finances, disait : « D'une façon générale, les opérations de commerce sont interdites aux fonctionnaires , et M. le Ministre faisait connaître que, récemment encore, la destitution a été prononcée contre certains fonctionnaires qui se livraient à des actes de commerce incompatibles avec leurs fonctions.

Comme corollaire de ces faits, notre compagnie exprime le vœu que l'Administration applique sans faiblesse l'article fondamental de la loi sur les patentes, qui prescrit d'assujettir à cette contribution tout Français ou étranger qui exerce ou veut exercer un commerce ou une profession non compris dans les exceptions déterminées par la loi.

A fortiori, la patente devrait donc être exigée pour concourir aux fournitures à effectuer, tant au Protectorat qu'aux municipalités, et tant par adjudication que par appel d'offres.

La séance est levée à 3 heures du soir.

Le secrétaire
Albert Schroeder.

———————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 janvier 1894, p. 2, col. 3)

Malgré les faibles ressources mises à la disposition du jardin botanique, M. Martin a fait faire en France une commande assez complète d'arbres fruitiers. Environ 6.000 plants, dont beaucoup sont déjà gros et atteignent une hauteur de deux mètres, sont arrivés par le dernier transport et ont été immédiatement mis en place dans les pépinières du jardin. Cet envoi comprend des pruniers, des abricotiers, pêchers, amandiers, poiriers, pommiers, noisetiers, négriers, figuiers, etc.

Plus de 4.000 boutures ont été faites sur des arbres du pays, et dans quelques mois. M. Martin espère être en mesure de les livrer.

Les demandes de plants et de graines pour les postes de l'intérieur affluent toujours.

Le jardin botanique a reçu également une fort belle collection d'arbres de plantation et d'avenue, tels que platanes, acacias, bouleaux, chênes, etc.

———————

CHRONIQUE LOCALE

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1894, p. 1, col. 1)

S'embarquent par le courrier pour France : … Martin, directeur du jardin botanique ; … et Mme Martin avec trois enfants.

———————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1894, p. 2, col. 2)

On peut voir en ce moment au jardin botanique un chat tigre allaité par une chienne ; spectacle touchant ! Le nourrisson semble très attaché à sa mère adoptive qui lui prodigue d'ailleurs les mêmes caresses qu'à ses propres petits.

Sans remonter à Romulus et Romus allaités par une louve, on pourrait rappeler bien des exemples de ce genre. Nous pensions que le cas le plus bizarre était celui que nous avait raconté un vieux marin qui prétendait avoir vu, sur un iceberg flottant, une baleine donner le sein à un ours blanc.

Mais il y a plus fort que cela !

Dernièrement, au village de Ké-so, on pouvait voir une femme annamite qui, indépendamment de son petit enfant, nourrissait au sein un jeune cochon !

Oui, un jeune cochon ! Il n'y avait pas à s'y tromper, et on pouvait dire sans crainte : « Cochon d'enfant, c'est tout le portrait de son père ! »

Le jeune porc ne semblait nullement humilié d'être élevé avec des Annamites, et ces derniers n'étaient pas plus fiers pour cela, quoique sa mère nourrice déclarait qu'il se conduisait comme un cochon avec elle.

Le petit Annamite vivait aussi en très bonne intelligence avec son frère de *laie*.

On voit en tout cas par là que l'affaire du jardin botanique n'est pas si si extraordinaire !

———————

Jean-Auguste BURDEAU, directeur p.i.

Né le 15 février 1837.
Frère d'Auguste Burdeau (1851-1894), député du Rhône (1885-1894), président de la chambre députés.
Entré dans les SC le 6 février 1886.
Chancelier de résidence.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mai 1894, p. 2, col. 1)

M. Burdeau, chancelier, a été détaché au jardin botanique dont il aura l'administration pendant le congé de M. Martin.

———————

DERNIÈRE HEURE
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juin 1894, p. 3, col. 2)

Hier après-midi, les soixante prisonniers employés au jardin botanique, dans le but de s'évader, se sont révoltés contre leurs gardiens.

Dès que le fait est parvenu à la connaissance de M. le résident supérieur, il a donné ses instructions au résident-maire et au résident de la province, qui se sont empressés d'envoyer des renforts dans les endroits qui auraient pu servir de passage aux fugitifs.

Il paraîtrait, mais nous donnons ces renseignements sous toutes réserves, que deux linh-co auraient [été] tués par les prisonniers et que, par contre, les linh-co auraient abattu sept des prisonniers. Plusieurs fusils auraient été emportés par ces derniers.

———————

PRISONNIERS
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1894, p. 1, col. 1-3)

Il y a bien longtemps déjà que nous avons signalé la façon étrange dont on traite nos prisonniers et que nous nous sommes élevés contre les mesures de mansuétude inouïe que l'on prend avec eux. La cangue à part, ces gens-là sont intiment plus heureux que nos coolies des rues, qui, dans un rude labeur, cherchent d'honnêtes moyens d'existence.

Toutes les villes du Tonkin nous offrent, à peu de choses près, le même spectacle. Partout, à certaines heures de la journée, l'on rencontre des prisonniers s'en allant par deux, par quatre, par groupes plus importants, quelquefois en masse, escortés, selon leur nombre, soit par des miliciens ayant le fusil chargé et la baïonnette au canon, soit par un simple gardien annamite, ayant pour tout signe distinctif de l'emploi qu'il occupe un coupe-coupe rouillé ou un simple rotin.

Tous ces prisonniers, sur le compte desquels notre sensiblerie nous pousse à trop souvent nous apitoyer, s'en vont couper de l'herbe, porter de la terre dans les jardins, tirer de l'eau, s'acquitter d'une foule de petites besognes, toutes aussi fatigantes, et qu'ils ne font, du reste, que le plus mal possible.

Ceux qui ont la vie la plus dure ce sont ceux qui vont tirer le rouleau pour parachever l'empierrement de nos rues. Mais, là encore, notre sensiblerie se donne carrière, et notre administration bienveillante a bien soin de mettre soixante hommes pour une besogne où la moitié de ce nombre suffirait largement. Aussi rien n'est plus amusant que d'observer les efforts factices que font ces peu intéressants bonshommes, chaque fois qu'après une station, ils ont à se remettre en mouvement. Ah ! il faut les voir alors. Une jambe en avant, l'échine courbée, poussant des cris d'encouragement mutuel, ils semblent faire un effort inouï et l'on se sent presque saisi de respect pour ce rouleau qui est si lourd. Mais que l'on y regarde de plus près, tout cela est factice. L'effort donné par ces chenapans est tellement grand que leurs pieds ne dérangent pas un caillou de la place qu'il occupe, et que si, brusquement, on s'empare de la main du premier venu de ces hommes tenant le câble attaché au rouleau, votre poussée ne correspond pas à un poids de deux kilogrammes.

Ce n'est que lorsque les gardiens annamites, auxquels nous avons eu bien soin d'inculquer ces principes de haute sensiblerie, se disent qu'il serait temps de démarrer, que, par ci par là, deux ou trois rotins tombent sur les épaules de deux ou trois de ces mécréants. — oh ! pas bien fort, qu'on se rassure, des instructions ont été données pour cela, — et alors l'effort devenu un peu plus sérieux déplace ce rouleau qui, lui aussi, a l'air d'être navré de l'écrasement de ces pauvres pierres. Puis on est tout étonné, une fois le rouleau en marche, de voir le peu d efforts que doit faire chaque individu pour obtenir la somme de force nécessaire.

Oh ! ils ne sont guère à plaindre tous ces canaillards ; les plus intéressants sont les pauvres miliciens chargés de les surveiller et qui, outre cette attention incessante, doivent, eux, porter, toute une journée durant, leur fusil et leur fourniment.

À un moment donné, on avait mis un certain nombre de prisonniers à la disposition de l'autorité militaire pour travailler au remblaiement des mares de la Concession. Ce

fut quelque chose de beau ! Surveillés par des soldats d'infanterie de marine, voyant que nos soldats ne les frappaient pas, ils se couchaient par terre, refusant de tirer de l'eau.

Devant l'impossibilité de rien obtenir de ces gens-là, on dut changer de système et cesser de les faire travailler.

La mansuétude avec laquelle ils sont traités est tellement grande, et ils le savent, que l'on peut voir ces prisonniers qui se rendent à leur travail (?) s'arrêter-en route du consentement tacite de leur gardien, soit pour avaler un bol de riz ou boire une tasse de thé dans un restaurant annamite, pour grappiller un fruit ou une chique dans le panier ou à l'éventaire d'une marchande, prendre une lampée dans le seau d'une porteuse d'eau ; pour peu qu'ils soient occupés sur un boulevard excentrique, on en voit qui se baignent dans la première mare venue ou qui se livrent, pendant des heures entières, au doux plaisir de la pêche a la ligne.

Et pendant ce temps-là, le gardien se met à. l'aise, s'assied à l'ombre, et trouve toujours moyen de lier un brin de conversation avec les passants.

Il n'est pas un de nos concitoyens qui n'ait eu l'occasion de vérifier les faits que nous avançons.

Mais, pour ces brigands aussi, la liberté est le premier de tous les biens et ils ne ratent jamais l'occasion de se la procurer lorsque la possibilité s'en présente.

C'est à cela que nous devons les faits qui se sont passés lundi dernier à la pagode des Manguiers avec les prisonniers employés au jardin botanique.

Pendant le repos, une douzaine de prisonniers se sont jetés sur les faisceaux et se sont enfui en emportant huit fusils.

Immédiatement, des renforts furent envoyés à leur poursuite et, quelques heures après, tous étaient arrêtés, les fusils repris, et les mutins décapités.

Malheureusement, cela nous coûta deux braves petits miliciens tués et sept blessés, peu grièvement, il est vrai.

Mais cette leçon sera-t-elle suffisante ? Elle servira pendant un certain laps de temps, mais après, ce sera à recommencer et, un jour ou l'autre, la chose, mieux combinée entre un plus grand nombre de conjurés, pourrait avoir une tout autre issue.

Or. puisqu'il est prouvé que les prisonniers ne produisent rien comme travail, et que leur surveillance au dehors met en mouvement un assez grand nombre de miliciens, n'y aurait-il rien à faire pour changer de système ?

Puisque l'administration est embarrassée de ces condamnés, il y aurait, à notre avis, un moyen bien simple de tirer un bon parti de cette main d'œuvre, d'exercer une surveillance étroite pendant la durée de leur peine et d'éviter les évasions ou le retour d'incidents comme celui du Jardin d'essai.

On pourrait, nous semble-t-il, les employer dans une carrière et leur faire casser des cailloux qui serviraient à l'empierraient des routes.

La carrière serait choisie dans le haut du Delta, de façon à pouvoir avoir des transports faciles par eau. On entamerait la carrière par le haut du rocher à exploiter, en ayant soin de couper au fur à mesure de l'avancement en profondeur, une tranchée dans la direction du fleuve, afin d'assurer constamment le chargement des jonques. En choisissant avec discernement le massif, on pourrait opérer sur un diamètre de 100 ou de 200 mètres, et il se passerait des années et des années avant que l'on soit arrivé au niveau du fleuve.

Tout cet ensemble serait naturellement, pendant les premiers temps et jusqu'à ce que l'on soit arrivé à une profondeur de dix mètres, entouré par de fortes haies de bambous, partout surveillées par des factionnaires. et le haut de la descenderie, que l'on établirait sur la paroi intérieure, viendrait aboutir dans le préau d'une bonne et solide prison en maçonnerie.

On aurait soin aussi, dame ! sans y mettre trop de sensibilisme, de se rendre compte du cube journalier de pierre cassées que peut produire un homme dans sa matinée ou

dans son après-midi, et tout individu n'ayant pas accompli sa tâche serait privé de déjeuner ou bien irait se coucher sans souper.

Avec ce système, on obtiendrait un travail utile, la surveillance serait facilitée et moins coûteuse, et les évasions seraient difficiles. De plus, il aurait un effet moral et l'on trouverait moins d'amateurs pour le peuplement de l'institut.

Le travail produit payerait les frais de surveillance, d'entretien de bâtiments et la nourriture des prisonniers.

Actuellement, on ne peut pas dire que ces gens, qui, par leurs méfaits, se sont placés en dehors du droit commun, subissent une peine.

Condamnés à six mois ou à quatre ans de prison, ou même à des fortes peines, puisque, parmi les évadés tués l'autre jour, il s'en trouvait un qui avait a subir quinze années de prison, et faire un stage en se baladant dans les rues ou en allant tirer le panka, la mesure est dérisoire et il ne serait pas mauvais que l'autorité supérieure veuille bien porter un peu ses vues de ce côté.

Les faits de ces jours derniers auront été, peut-être, un salutaire avertissement.

VIDEO.

———————

ACTES OFFICIELS

———

NOMINATIONS, MUTATIONS, etc.

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1894, p. 3, col. 1)

M. Blanc, journalier du jardin botanique, est nommé comptable du jardin botanique au traitement annuel de trois mille cinq venu francs (3 500 fr.), emploi nouveau.

———————

GRANDS ESSAIS DE CULTURE

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 juillet 1894, p. 1, col. 1-3)

……

Mais il ne faudrait pas que ces essaie fussent semblables à ceux faits au jardin botanique, sur un petit carré de terrain et dans des conditions tellement particulières qu'elles ne peuvent être prises comme type.

Le gouvernement doit s'être rendu compte aujourd'hui que le jardin botanique ne peut pas se charger de pareils essais. Certes, il est d'une grande utilité, et loin de nous la pensée de critiquer les services qu'il a déjà rendus et qu'il doit continuer à rendre.

Mais nous voulons parler d'essais faits en grand sur les plantes susceptibles de devenir une source de revenus pour la colonie, sur le coton, le tabac, le jute, la raie, etc., des essais pratiqués sur des superficies assez importantes par plante et qui, menés comme les conduirait un colon propriétaire, pourraient servir de base sérieuse pour établir les frais de mise en état du terrain, de plantation, de soins, de récolte, y ajouter les frais généraux et se faire une idée exacte, ou tout au moins aussi approximative que possible, du rendement quantité et argent.

……

VIDEO.

———————————

GRANDE CULTURE

———————

LE CAFÉ

(Voir les nº 630, 634, 632, 636, 638, 645)

———————

Cultures cochinchinoises

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 août 1894, p. 3, col. 1-2)

Cultures tonkinoises

En 1886, M. Voinier, vétérinaire du corps expéditionnaire, établit dans l'enceinte de la Citadelle (Pagode des Oiseaux), son petit jardin d'essais.

……

Le jardin d'essai, créé par l'administration et dirigé par M. Martin, continua l'œuvre commencée. De nombreux plants, depuis qu'il existe, ont été livrés aux planteurs des différentes régions, dont une partie produiront l'année prochaine.

———————

CHRONIQUE LOCALE

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1894, p. 2, col. 2)

Nous avons eu l'occasion de remarquer, et plusieurs de nos amis nous l'ont fait observer également, que plusieurs personnes, parmi toutes celles qui se rendent au jardin botanique, ne se gênaient nullement pour marcher sur les plates-bandes et pour cueillir les fleurs qui se trouvent à leur convenance.

Ces personnes devraient pourtant se dire qu'en marchant sur une plate-bande, elles peuvent écraser une plante plus ou moins rare, dont la direction tient à suivre les transformations successives et à étudier le développement. Elles devraient bien se rappeler aussi que les fleurs charment les yeux de tous les promeneurs qui viennent visiter le jardin, et que c'est les priver d'un réel plaisir que de lui enlever un de ses principaux ornements.

C'est au nom de l'intérêt de tous que nous faisons appel à la raison des personnes auxquelles nous nous adressons, et nous sommes persuadés que leur bon sens leur fera comprendre le bien-fondé de notre observation.

———————————

Nouvelles & renseignements

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1894, p. 2, col. 4)

SONTAY

M. Neyret, résident de la province de Sontay, vient de faire parvenir à M. le résident supérieur les renseignements agricoles qui suivent :

Au mois de juillet de l'année dernière, j'ai reçu de M. Martin, directeur du jardin botanique à Hanoï, 20 kg de jute, que j'ai distribués dans 236 villages de la province de Sontay pour faire des essais de culture. Le résultat n'a pas répondu à mon attente. Dans beaucoup d'endroits, l'inondation et les pluies torrentielles ont empêché les graines de germer. Dans d'autres, la résistance passive qu'opposent les indigènes à toute idée nouvelle ou à toute tentative faite en dehors des habitudes locales, a eu pour effet le dépérissement des plants qui commençaient à se développer ; 50 pieds seulement dans le trai de Ngoc-quang, huyên de Binh-xuyên, se présentent dans de bonnes conditions. Les autres sont complètement perdus.

Je ne tiens pas cependant cette expérience pour concluante. Je pense, au contraire, que la culture du jute réussira dans la province de Sontay, lorsque les Annamites, mieux éclairés, comprendront tout le parti qu'ils peuvent tirer de cette exploitation agricole.

Je suis d'autant plus fondé à croire à la réussite du jute, que les essais que j'ai faits avec des graines de café autour de huit postes de la garde civile, ont donné d excellents résultats, grâce aux soins des linhs chargés de l'entretien des plants. De même, l'arrow-root, la canne à sucre et le manioc sont en plein rapport.

J'ai fait faire d'autres expériences, pour le compte de M. Bourgouin-Meiffre, avec des graines de coton qu'il m a envoyés. Pour les raisons que j'ai données plus haut, au sujet du jute, le résultat a été nul. Je suppose, en outre, que la plupart de ces graines étaient de mauvaise qualité et avaient perdu la propriété de se reproduire. Comme pour le jute, il n'y a donc pas lieu encore de conclure définitivement.

D'après la statistique de la Douane, les produits forestiers de la province, pendant le mois de septembre, se seraient élevés à 11.047 m. cubes de bois de diverses natures, d'une valeur de 34.133 $ 75.

M. BURDEAU

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1894, p. 1, col. 5)

M. Burdeau président de la Chambre des députes, dont un télégramme nous a appris la mort, était né le 10 septembre 1831.

……

Son frère, fonctionnaire dans la colonie, est actuellement directeur p. i. du jardin botanique d'Hanoï.

Nous lui adressons l'expression de nos bien vifs sentiments de condoléance.

CE PAUVRE M. COURRET [1] !

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1895, p. 1, col. 4-5)

……

Il devra mieux se renseigner aussi en ce qui concerne les nouvelles administratives : cela lui évitera décrire des drôles de petits machins comme celui qui est dédié à M. Burdeau ; *Errare humaum est*, c'est humain !

Mais, rectifions, cher et sympathique confrère. M. Burdeau, chancelier à 7.000 francs, a obtenu, le 13 janvier 1893, une indemnité de fonctions de 1.000 francs comme bibliothécaire, qui a été portée le 30 avril 1894, alors qu'il a été chargé de la direction du jardin botanique, à 1.800 francs. Cela lui faisait donc 8.800 francs .

Le 1er janvier 1895, M. Burdeau a été nommé vice-président de 2e classe aux appointements de 10.000 francs ; la suppression de son indemnité lui laisse donc encore un bénéfice de 1.200 francs. Mais en réalité, sa solde se trouve augmentée de 3.000 francs.

……

Video.

CHRONIQUE LOCALE

[1] Du journal L'Extrême-Orient.

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 avril 1895, p. 2, col. 1)

Dans la nuit du 9 au 10, une jeune panthère du jardin botanique, sans doute inexpérimentée, a tenté de passer chez ses voisines les tigresses et a été dévorée par elles.

Ce qui prouve, une fois de plus, que l'on n'est jamais trahi que par les siens, voire même mangé.

———————

CHRONIQUE LOCALE
Hanoï
Jardin botanique
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 avril 1895)

M. Burdeau, vice-résident, qui remplissait les fonctions de directeur du jardin botanique p. i., a quitté Hanoï hier matin pour rentrer en France en congé.

Un grand nombre d'amis sont allés lui serrer la main à la chaloupe. Nous souhaitons à ce vieux et sympathique Tonkinois un bon voyage et un bon retour parmi nous.

La population d'Hanoï doit beaucoup à M. Burdeau, car c'est grâce à son travail et à son activité que toute la partie du Jardin Botanique située entre le mamelon de la musique, la digue Parreau et la Citadelle a été défrichée, sillonnée de routes, plantée d'arbres, gazonnée et transformée en une promenade magnifique, qui n'a rien à envier à celles de beaucoup de grandes villes de France.

Les planteurs, agriculteurs ainsi que le public n'ont, eux aussi, qu'à se louer de leurs rapports avec ce charmant homme si serviable et si bienveillant.

C'est M. Lepinte, chef du service vétérinaire, qui a pris la direction du Jardin botanique, en attendant l'arrivée de M. Martin, qui partira de Marseille le 28 courant.

———————

Lepinte, vétérinaire en 1er, directeur p.i.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 mai 1895, p. 2, col. 2)

On aurait pu croire qu'après le départ de M. Burdeau, le vice-résident chargé de faire l'intérim de M. Martin, le jardin botanique subirait un temps d'arrêt dans ses transformations.

Dieu merci, il n'en est rien. Sous l'habile direction de M. le vétérinaire en 1er Lepinte, charge provisoirement du service, les travaux ont continué.

On fait en ce moment une cage aux ours au pied du mamelon. La famille des singes prospère et croît. Les travaux sont continués et l'embellissement se poursuit.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mai 1895, p. 2, col. 2)

Il est question d'allouer un crédit de 1.500 $ pour la réfection de la maison d'habitation du directeur du jardin botanique, qui tombe en ruine.

Cette somme ne suffira certainement pas pour remettre cet immeuble en état, par la raison qu'ayant été construit partie en bois, avec des plafonds en calicot, il est absolument consommé.

Le modèle adopté était celui de maisons coloniales en usage dans certaines régions de l'Inde. C'était un essai intéressant à faire dans un établissement d'essais, mais il n'a pas produit ce qu'on en attendait. Cet exemple prouve qu'au Tonkin, à cause de son climat spécial, il faut des maisons à deux fins, très aérées en été et pouvant être hermétiquement closes pendant l'hiver.

Il faut renoncer aux poutres et charpentes en bois; car, au bout de quelques années, on doit les changer, parce qu'elles sont pourries ou mangées par les bêtes.

Avec ce qui va être dépensé pour la réparation de cette bicoque — et ce sera à recommencer dans deux ou trois ans — on pourrait édifier un chalet élégant qui serait en même temps un ornement et un attrait de plus pour notre belle promenade.

L'emplacement actuel du logement du directeur, parfait pour les anciennes limites du jardin, se trouve maintenant masqué, un peu retiré et nullement au centre, par suite des agrandissements successifs.

À notre avis, si l'on devait construire quelque chose, l'endroit le mieux en vue et qui nous semble le plus favorable serait le terrain situé derrière la petite pagode qui fait le pendant de la pagode Royale élevée au bout de l'allée des manguiers, non loin du l'arc aux Biches.

On accéderait facilement à cet endroit par presque toutes les routes.

Nous soumettons ces idées au service des Bâtiments civils, en espérant qu'il démontrera assez facilement qu'il y aurait économie et de nombreux avantages à les prendre en considération.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 août 1895, p. 2, col. 1)

M. Martin, directeur du jardin botanique, doit s'embarquer pour rentrer au Tonkin par le premier courrier de septembre.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 août 1895, p. 2, col. 2)

Le jardin botanique vient de recevoir un nouveau pensionnaire ; c'est un superbe serpent python offert par M. le capitaine Leblanc de Vinh-thuy.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 septembre 1895, p. 2, col. 2)

De Nha-trang on expédie à M. le gouverneur général un jeune éléphant. Il est probable que ce sera un nouveau pensionnaire pour le jardin botanique.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 septembre 1895, p. 2, col. 1)

M. Burin, élève breveté de la Ferme école de la Pilletière (Sarthe), soldat du 9e régiment d'infanterie de marine, en congé, est nommé journalier au jardin botanique de Hanoï.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 septembre 1895, p. 2, col. 1)

Les bancs du jardin botanique sont absolument dégoûtants de saleté ; ils déteignent, sont couverts de poussière ou marqués par les pieds des indigènes qui montent dessus.

Malheur aux dames qui s'assoient de confiance dessus : leur toilette est perdue. Nous signalons entre autres ceux de la Potinière, au pied du mamelon des Singes.

Nous pensons qu'il suffit de signaler le fait au personnel dévoué du jardin pour qu'il fasse passer l'éponge de temps en temps sur ces sièges et les fasse essuyer tous les soirs avant l'heure de la promenade. Cela coûtera bien peu.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 septembre 1895, p. 2, col. 1)

Hier soir a été affiché à la porte de la mairie de Hanoï, l'arrêté déclaratif d'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains particuliers enclavés dans le jardin botanique.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1895, p. 2, col. 2)

Vous l'avez certainement remarquée, la mignonnette Y. M., conduisant, avec une maestria endiablée, son poney dans les allées du jardin botanique.

Les habitues de la Potinière la connaissent : bien et admirent les toilettes parisiennes d'une élégance de bon goût qu'elle arbore tous les jours et dont la doublure est encore ce qu'il y a de plus joli.

Heureux le mortel qui lui a fourni la jolie charrette anglaise dans laquelle elle ne craint pas de... s'afficher. Signe particulier, aime, étant jeune, à briller au grand jour, dédaigne... le clair de lune et rentre toujours à la nuit.

———————————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 octobre 1895, p. 2, col. 2)

Nous apprenons avec plaisir qu'une construction sérieuse est décidée pour l'installation du directeur du jardin botanique et de ses divers services.

Nous avions signalé, ainsi que nos confrères, depuis longtemps, la défectuosité de l'habitation du chef de cet important service qui n'était, d'ailleurs, qu'une construction provisoire en bois, ouverte à tous les vents et demandant à chaque instant des réparations.

Le crédit ouvert, 15.000 $, est assez important pour que l'on puisse faire quelque chose de durable et de joli en même temps, qui pourra contribuer à l'embellissement de notre beau jardin qui constitue une magnifique promenade, en dehors de son utilité.

*
* *

M. Martin, le sympathique directeur du jardin botanique, est parti de Toulon le 11 octobre, par l'affrété, avec sa famille, pour revenir au Tonkin.

M. Martin est complètement rétabli de l'indisposition qui l'avait obligé à demander une prolongation de congé.

MARTIN, directeur
(seconde période)

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 novembre 1895, p. 2, col. 1)

Les deux petits éléphants mignons qui avaient été offerts à M. le gouverneur général ont maintenant installés au jardin botanique.

Ils ont été logés près des bureaux du directeur, dans une vaste salle où l'on peut les visiter.

Ces deux jeunes enfants absorbent tous les jours une quarantaine de litres de lait et ils ne dédaignent pas non plus le pain, le sucre, les bananes, etc.

Ils ont même adressé une réclamation à leur cornac ; ils trouvent qu'on les a placés dans un endroit bien retiré où il ne vient pas suffisamment de visiteurs. Nous croyons pouvoir assurer le public que ces intéressants pachydermes ont un faible prononcé pour la pâtisserie sortant des ateliers de M. Gascon.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1895, p. 2, col. 3)

Un de nos confrères demande qu'à l'heure de la promenade, la mairie fasse arroser les allées du jardin botanique, comme le sont, bien régulièrement depuis quelque temps, les rues de la Ville.

Ce n'est pas par manque de sollicitude de la part de la municipalité que cet arrosage n'a pas lieu ; mais parce que la Ville n'a rien à voir au jardin botanique qui appartient au Protectorat.

C'est donc au directeur du jardin qu'il faudrait s'adresser pour que cette amélioration ait lieu. Il serait facile, selon nous, de donner satisfaction au public, car l'eau est à proximité, le matériel d'arrosage facile à créer et la main-d'œuvre ne manque pas, surtout si l'on emploie des prisonniers à ce travail.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 décembre 1895, p. 2, col. 1)

Des travaux assez importants se font en ce moment pour l'aménagement de notre jardin botanique ; ils auront pour résultat de lui donner un aspect des plus riants et des plus agréables.

Les rizières qui se trouvaient à gauche du promeneur dès l'entrée du jardin, et qui faisaient face au mamelon, vont être converties en un petit lac au milieu duquel on conservera l'îlot existant. Les équipes de coolies creusent ce lac qui aura une profondeur de quatre mètres. Une petite rivière sur laquelle on établira un pont rustique de 20 mètres, viendra alimenter le petit lac de ses eaux.

De plus, on modifie toutes les routes en leur donnant une largeur de quinze mètres, soit une partie carrossable au milieu, ayant sept mètres de largeur, séparée de chaque côté des chemins réservés aux piétons et ayant trois mètres de large, par des bandes plantées en bosquets. De cette façon, les promeneurs n'auront plus à souffrir l'inconvénient de devoir constamment se garer des voitures.

De l'autre côté du futur lac et parallèlement à la route, qui actuellement accède du Grand-Bouddha au mamelon, on tracera une autre route qui conduira à l'emplacement futur du kiosque que l'on se propose de transporter sous les beaux ombrages qui se trouvent en cet endroit.

En somme, notre jardin botanique n'aura bientôt plus rien à envier à celui de Saïgon dont on parle beaucoup et qui, tout en plaine, ne saurait présenter à la vue d'aussi charmants coups d'œil que ceux produits pur les sinuosités de terrain du jardin de Hanoï.

Nominations et Promotions
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 janvier 1896, p. 4, col. 3)

Jardin botanique

MM. Salvan et Burin sont nommés agents de culture.

Agriculture
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 janvier 1896, p. 1, col. 5)

Le Jardin botanique fait, aux environs de Hanoï, des expériences intéressantes sur la culture du riz.

Ces essais, d'après un arrangement passé avec les villages de Kim ma, Dang-vo et Ngoc-khanh, sont faits par leurs soins et dans leurs rizières. Les variétés de riz les plus réputées de Cochinchine sont essayées en même temps que du riz du Tonkin et un échantillon de riz du Japon.

Des essais d'engrais sont expérimentés sur chaque variété :

Ces essais se font de la façon suivante : 1° sans engrais ; 2° avec du fumier ordinaire, à la dose de 10 mettes cubes pour 1 mau ; 3° avec de la chaux à 500 kg pour un mau ; 4° avec du phosphate de chaux ou poudre d'os calcinés provenant de l'usine de M. Bunau ; 5° chaux et fumier mélangés dans la proportion de 5 mètres cubes de fumier ordinaire et de 250 kg de chaux mau ; et 6° fumier ordinaire et poudre d'os mélangés : 5 mètres cubes et 50 kg de poudre d'os par mau.

La surface totale mise en culture est de 51 mau.

Nous suivrons attentivement ces expériences et nous nous ferons un devoir d'en donner les résultats.

JARDIN D'ESSAI
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1896, p. 1-2)

Il faut croire que notre article sur le jardin de M. Martin rendait bien l'expression du sentiment public de notre population, car nous avons reçu a ce sujet un assez grand nombre de lettres qui relatent certains faits que nous ignorions et qui témoignent de l'immense intérêt que tous portent au beau jardin tel que l'avaient transformé MM. Burdeau et Lepinte, pour la grande commodité de nos promeneurs.

Un de nos correspondants improvisés nous assure que M. Martin se proposerait de laisser repousser tout son système de baies de trois mètres de hauteur, qui, bordant les allées, empêcheraient la vue de s'étendre, il est vrai, mais seraient par contre si favorables pour le chasseur. Il nous semble pourtant que certaine aventure malheureuse arrivée à un de nos concitoyens aurait dû étouffer chez M. le directeur du jardin tout nouveau désir d'exploits cynégétiques.

D'autre part, il paraîtrait, nous écrit un autre de nos lecteurs, que les tendresses familiales de M. Martin s'étendent trop loin et qu'il témoigne un peu trop de complaisance en ce qui concerne les ramifications de sa dynastie. Ainsi on dit qu'il voudrait exproprier un des plus anciens et plus méritants employés du jardin, M. S., pour loger en son lieu et place un de ses collatéraux, qui n'a rien à voir avec l'administration du jardin d'essai. Ici encore, nous espérons que l'action gouvernementale se fera sentir et fera revenir M. le directeur à de plus justes notions des choses.

Un troisième correspondant nous apprend que, sûrement, M. Martin et tous les siens doivent être des végétariens endurcis à côté desquels les inventeurs de la doctrine ne seraient que de la gnognotte. On ne saurait croire, nous dit-il, quelle masse énorme de légumes disparaît dans cette maison.

Au moment du départ pour France, la famille aurait mangé pour plus de 400 piastres de choux et de carottes. Cela nous semble excessif et pourtant, celui qui nous le dit est homme des plus compétents en ces genres d'appréciations.

Qu'on envoie donc à la montagne M. Martin et son personnel. Là ils pourraient créer une chose durable qui aurait sa raison d'être. Un jardin botanique dans le Delta ne s'explique pas. D'abord, les cultures du Delta sont connues et archiconnues. et on ne saurait avoir la prétention d'y faire des expériences concluantes en ce qui regarde les cultures des Hautes Régions. Ce sont pourtant celles-là qui intéressent le colon au plus haut degré

Nous croyons savoir, du reste, que M. Morel réserve de saisir le conseil municipal d'une proposition à faire au gouvernement par laquelle la ville prendrait à sa charge le jardin d'essai qui deviendrait tout simplement jardin public.

Quant au jardin d'essai, on le transplanterait. Ce serait certes la meilleure solution à donner à cette affaire ; elle satisferait tous les intérêts et tout le monde, sauf M. Martin peut-être.

———————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 février 1896, p. 2, col. 2)

C'est M. Chanson qui a fait les offres les plus avantageuses pour la buvette du jardin botanique. M. Chanson s'engage à construire un joli kiosque qui deviendra la propriété du Protectorat à l'expiration des trois années de contrat et à verser annuellement une redevance de 252 $.

———————————————

Jean-Auguste BURDEAU, directeur p.i.
(seconde période)

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1896, p. 2, col. 1-2)

Le vent est aux économies. En voici une, sérieuse, que nous proposons :

Un récent arrêté nous apprend que M. Burdeau, vice-résident, bibliothécaire-archiviste du secrétariat général, vient d'être nommé directeur p. i. du jardin botanique en remplacement du regretté M. Martin. Cet arrêté dit que ce fonctionnaire conservera la direction de la bibliothèque. C'est fort bien jusqu'à présent.

Mais, d'un autre côté, nous croyons savoir que le gouvernement aurait écrit par le dernier courrier au Ministère pour demander un homme technique capable de remplir les fonctions de directeur du jardin botanique du Protectorat.

À notre avis, voici quelle serait l'économie à réaliser :

M. Bardeau ayant déjà rempli, à la satisfaction générale, pendant le congé de M. Martin les fonctions de directeur p. i. du jardin botanique avec, comme collaborateur, M. Schneider jardinier-chef, décédé depuis, pourquoi ne nommerait-on pas ce fonctionnaire directeur titulaire ? Ses fonctions seraient purement administratives et il serait facile, nous n'en doutons pas, de trouver au Tonkin un praticien diplômé d'une école d'agriculture de France pour lui être adjoint en qualité de jardinier en chef. Ce dernier serait chargé de diriger, au point de vue pratique, les essais de plantations et de cultures qui seraient susceptibles d'être tentés, sous les ordres du directeur.

Si, au contraire, le gouvernement fait appel à un technicien de la Métropole pour être mis à la tête de ce service, il y a tout lieu de penser que le nouveau directeur ne voudra pas s'astreindre, comme le faisait M. Martin, ce qui d'ailleurs a été une des causes principales de sa mort, à mettre la main à la pâte, c'est-à-dire à être à la fois directeur et cultivateur et qu'alors la présence, auprès de lui, d'un jardinier en chef, surveillant des cultures deviendra indispensable.

Il y a donc une économie immédiate à réaliser en titularisant M. le vice-président Burdeau, récemment nommé directeur p. i. et en mettant à sa disposition, le plus tôt possible, un praticien chargé des essais et cultures proprement dits.

Tout marcherait bien ainsi, nous en sommes convaincus, et le Protectorat conserverait dans sa caisse le traitement prévu pour le futur directeur technique, soit une dizaine de mille francs, non compris les frais de voyages.

———————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 février 1896, p. 2, col. 3)

La semaine dernière, un incendie qu'on croyait dû à la malveillance a détruit un grand hangar sous lequel se trouvaient des approvisionnements de jute et des bestiaux, situé non loin de la cage des ours au jardin botanique.

Les bœufs et buffles qui s'étalent échappés ont pu être retrouvés. Sept pores ont été grillés. L'enquête qui vient d'être terminée a démontré que cet incendie était dû à des causes purement accidentelles. Les dégâts s'élèvent à 200 $.

———————————

CHRONIQUE LOCALE

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 août 1896, p. 2, col. 2)

Un secours de 3.000 fr. est accordé à M^me^ Martin, veuve du directeur du jardin botanique de Hanoï.

M. Martin avait accompli 26 ans de services en Indo-Chine.

———————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 octobre 1896, p. 2, col. 4)

M. Jacquet, agent administratif à Poulo-Condore, postule actuellement pour l'emploi de directeur du jardin botanique d'Hanoï, devenu vacant par suite d« la mort du titulaire.

———————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1896, p. 2, col. 3)

Ni mystère, ni mystification.

Nous nous trouvions hier matin, à l'aube, au jardin botanique, à quelques pas de l'emplacement que doit occuper le futur logement du directeur du jardin.

Sur la droite, un caï. celui que l'*Indo-Chine Française* trouve si distingué, protégé des rayons du soleil levant par un parapluie en soie, regarde d'un air navré l'horizon. Sur la gauche, un petit tas de briques, disparu la veille, que les singes du mamelon ont remis en place.

Un passant matinal s'adresse au jeune Annamite distingué et lui dit : « Quoisque donc que tu fais là ? »

Et le jeune Annamite distingué lui répond d'une voix larmoyante : « J'attends pour continuer les travaux que M. le délégué sortant et sorti rapporte à mon patron les 434 piastres qu'il lui doit depuis tant d'années ! »

Le passant matinal, s'en allant : « Il peut rien s'fouiller, ton patron ! »

À ce moment, du petit tas de briques, sort une voix caverneuse qui s'élance vers les airs en mugissant : Quel dentiste ! Quel délégué sortant !

———————————

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1896, p. 2, col. 2)

Après la mort du regretté M. Martin, on pensait que !a place de directeur du jardin botanique d'Hanoï serait donnée, comme avancement, à un Indochinois ou, tout au moins, à un colonial ayant acquis l'expérience voulue par un stage long et pénible.

Mais on comptait sans le *Tout comme en France* et l'engagement pris par M. Rousseau de réserver tous les bons emplois à des métropolitains, bretons autant que possible, amis ou parents de M. Rousseau.

C'est ainsi qu'au lieu d'avoir vu venir au Tonkin un agent de culture de Cochinchine qui aurait fait avancer d'un cran tout le personnel placé sous ses cadres et laissé une place de débutant à un jeune homme sortant d'une école préparatoire de France, nous possédons maintenant un nouvel ingénieur agronome dont le Tonkin est la première colonie.

Nous supplions le nouveau titulaire de ne voir dans ce qui précède rien de désobligeant pour lui ; il ne saurait être rendu responsable de faits auquel il est étranger.

Nous souhaitons même qu'il réussisse et Dieu nous garde de demander son renvoi, mais, comme nous l'avons fait lors du rappel de M. Coqui, nous faisons remarquer le peu de justice qui présidait aux actes de M. Rousseau.

———————————

NOUVELLES & RENSEIGNEMENTS

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1897, p. 2, col. 4)
(*L'Indochine française*, 20 janvier 1897, p. 2, col. 3 : version condensée mais mieux imprimée et permettant de reconstituer une ligne illisible)

M. le docteur Le Lan, ancien médecin de la marine, et qui a fait ses études à l'école de médecine navale de Brest, lors de son voyage en France a rapporté du jardin botanique de cet établissement un certain nombre de graines d'arbres et de plantes exotiques ou indigènes présentant toutes un certain intérêt, soit au point de vue de leurs propriétés curatives, soit au point de vue de l'agriculture, ou même au point de vue des fruits comestibles qu'elles produisent. Après en avoir essayé lui-même la culture (un certain nombre de semences a déjà levé), il a fait don au jardin d'essai de Hanoï de la plus grande partie de ces graines.

Ce sont les espèces suivantes :

Chamærops excelsa — Curica pagayer (papayer de la Réunion) —Anona triloba (la famille des annonacées fournit la pomme cannelle, le corossol, l'anone écailleuse ou cœur de bœuf ; on lui doit l'huile de Macassar et les feuilles de l'artabotrys suaveoleus, employés avec succès, en Malaisie pour combattre le choléra) — Tetragonia expansa — Cryptomeria araucaroides — Chenopodium vulvaria qui donne la propylamine employée contre les rhumatismes : la plante entière est usitée dans les cas de chorée d'hystérie, etc.) — Lychnis dioica — Lychnis sylvestris — Theum officinal — Rhubarbe, laxatif précieux. À l'état frais, on fait avec les feuilles de la plaine d'excellentes confitures : semble très bien s'acclimater au Tonkin) — Silene gallica — Phytolacca esculenta — Genêt ajonc de Bretagne (les fleurs servent à faire une tisane béchique [2]) — Azedarach grandis — Aconit napellus — Hedysarum coronarum — Poivrier d'Amérique — Aquilegia vulgaris — Coquelicot - Papaver somniferum (opium de Smyrne dont la teneur en morphine est la plus élevée) — Dispacus fexox (chardons à foulons) — Lapinus luteus — Lunaria annua — Cochlearia officinalis (ou herbe aux cuillers : plante stimulante et antiscorbutique dont on prépare des vins et des sirop très efficaces et dépuratifs. A pour voisins dans la famille, le raifort, l'herbe du Sainte Barbe, les dentaires, plantes à propriété dépuratives analogues) — Clanothrix thyrsiflorus — Gunnera manicata — Rosa cinnamonnea — Myrrhis odorata — Citysus taburnum — Delphinum staphisagria (dont un prépare une poudre qui détruit la vermine, et un alcaloïde puissant, la delphine, employée contre les névralgies de la face.) — Agrostamma githago — Jumperus communis (le genévrier dont on prépare une boisson alcoolisée, le gin de Hollande).

Le docteur a encore remis un certain nombre du graines exotiques, comestibles, dont les noms scientifiques exacts ne sont point déterminés. Resté en relations avec le directeur du jardin botanique de Brest, il doit en recevoir prochainement de nouvelles semences qu'il se propose d'offrir au jardin botanique de Hanoï.

[2] Se dit d'un médicament employé contre la toux sèche.

Il est certain qu'on aurait le plus grand intérêt à voir réussir la culture de ces différentes espèces médicinales. On sait combien avariées arrivent les plantes de pharmacie qui nous viennent de France. La plupart du temps, le médecin doit renoncer à prescrire des tisanes et renoncer aussi à la médecine des *simples*, parfois si efficace. Si la culture des différentes espèces énumérées plus haut venait à réussir, on n'aurait plus à craindre ces inconvénients.

Et d'autre part, parmi les fruits comestibles des autres colonies, il en est de savoureux que nous ne serions point fâchés sans doute de voir pousser au Tonkin.

———————————

1897 (9 août) : arrêté prescrivant l'établissement d'un catalogue officiel des plantes du jardin botanique pouvant être livrées au public (*J. O. du Protectorat*, 16 août 1897, nº 65, p. 685).

———————————

1900 (16 novembre) : arrêté réglementant les sessions de plantes, boutures ou graines à faire par le jardin botanique de Hanoï. —Tarif (*J. O.*, 22 novembre 1900, page 1076).